



Genève, le 27 avril 2026
Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du département du territoire (DT)

Journée contre le bruit: un enjeu sous-estimé pour la santé

Célébrée ce 29 avril, la journée internationale contre le bruit met en lumière les méfaits des nuisances sonores. Le bruit excessif est bien plus qu'une gêne: ses effets sur la santé et le bien-être sont aujourd'hui largement documentés. Pour faire connaître cet enjeu et permettre au public de mieux cerner ce défi qui caractérise notre époque, la nouvelle page « bruit.ge.ch » rassemble dorénavant en une seule entrée toutes les informations utiles.

A l'occasion de la journée contre le bruit, le canton de Genève propose à la population de nouvelles ressources en ligne pour mieux cerner le bruit qui nous entoure. Cet espace numérique permet de mettre en lumière un enjeu central de la qualité de vie, particulièrement marquant dans notre contexte urbain.

Présentant notamment les mesures déployées par les autorités pour maîtriser les nuisances sonores dans le cadre d'un plan d'actions novateurs, il rassemble en un seul point d'accès l'ensemble des informations essentielles liées au bruit. Ces pages dynamiques seront appelées à s'enrichir, avec notamment l'intégration prochaine d'un outil d'orientation numérique pour les habitantes et habitants confrontés à des excès de bruit.

Une atteinte pour la santé

L'excès de bruit n'est pas seulement une nuisance, il constitue aussi une atteinte pour la santé souvent sous-estimée : c'est ce que rappelle cette année le thème national de la Journée contre le bruit. Quelques chiffres mis en lumière à cette occasion le démontrent: en Europe, chaque année, l'exposition récurrente à des excès sonores contribue à plus de 70'000 décès prématurés ; elle est également associée à près de 50'000 nouvelles affections cardio-vasculaires et plus de 20'000 nouveaux cas de diabète de type 2. Des recherches récentes à l'échelle européenne révèlent aussi le rôle de ces nuisances dans des milliers de cas de dépression et de démence.

Toutes et tous acteurs du bruit

La manière la plus efficace de réduire ces atteintes à la santé publique consiste à limiter les émissions sonores à la source et chacune et chacun a un rôle à jouer: choix de son mode de transport, respect des périodes de repos, utilisation de véhicules et d'appareils peu bruyants, etc. Prendre conscience de sa propre contribution au bruit constitue déjà un premier pas vers un avenir plus apaisé pour toutes et tous.

Consulter le dossier bruit: bruit.ge.ch

Pour tout complément d'information:

- *Mme Aline Staub Spörri, directrice du service de l'air, du bruit et des rayonnements non ionisants (SABRA), DT, T. +41 22 388 80 41.*